

# Conditions générales d'inscription

## ► Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (voir fac similaire des conditions générales d'inscription sur l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération. Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

## ► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Toute inscription annulée avant le début des cours sera intégralement remboursée.

Pour garantir la qualité de sa prestation pédagogique, PRÉPASUP propose une **période d'essai** fixée au stage de Toussaint (26 oct.-1<sup>er</sup> nov. 2015) pendant laquelle toute annulation donnera lieu à un remboursement au prorata des heures restant à effectuer. Cette période d'essai prendra fin le **dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2015 (inclus)**. Au delà de cette date, aucun remboursement ne pourra plus être effectué, quel que soit le motif de l'annulation.

Aucune annulation ne peut être reçue par téléphone, télécopie ou e-mail.

**Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.**

## ► Extrait du règlement intérieur ▾

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription  Fait à  Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

# Sciences Po Paris Parcours intensif

NOM

PRÉNOM

Adresse

Code postal  Ville

Tél portable étudiant  Tél portable parents

e-mail  @

## ► Dates ▾

Toussaint (26 oct.-1<sup>er</sup> nov.)

Noël (26-30 déc.)

## ► Matières ▾

Histoire

Anglais

Matière d'option prévue à l'IEP (une seule option possible)

Littérature et Philosophie

Sciences Économiques et Sociales

Mathématiques

Concours blanc supplémentaire facultatif (165 €)

Option "Oral +" (130 €)

**Date et signature obligatoires au verso**

prépasup

Ne rien inscrire  
Réservé au secrétariat

## ► *Cursus du candidat* ▾

Classes fréquentées (précisez section, établissement et ville)

	Classe	Établissement	Ville
2014-2015	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
2015-2016	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Section du bac	<input type="text"/>	Spécialisation	<input type="text"/>

## ► *Moyennes de Première* ▾

	Moyennes de Première		
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S.E.S. (1 <sup>e</sup> ES)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
FRANÇAIS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
MATHS (1 <sup>e</sup> S)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
LV 1 (écrit)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Classement*	<input type="text" value="sur"/>		
Bac Français	<input type="text" value="écrit"/>	<input type="text" value="oral"/>	

(Joindre les photocopies des bulletins de Première ainsi que 2 copies parmi les 3 matières suivantes : Histoire, Français, Sciences Économiques et Sociales (pour les ES), effectuées en temps limité + un court CV + une lettre de motivation succincte).

(\*) Classement moyen de l'année rapporté au nombre d'élèves de la classe.

## ► *Cadres réservés au jury d'admission* ▾

### Avis définitif

- Admis(e)  
 Refusé(e)

## ► *Rappel* ▾

Ce dossier doit contenir les pièces suivantes :

- Trois bulletins trimestriels de première et résultat des épreuves anticipées du baccalauréat.
- Deux copies de dissertation dans au moins deux des trois matières suivantes : français, histoire et, pour les élèves de première ES, économie et sciences sociales.
- Un court CV accompagné de ce qui pourrait être une future lettre de motivation pour l'IEP de Paris.
- Le règlement complet de la préparation (voir ci-dessous).

## ► *Organisation pratique* ▾

### Parcours intensif PRÉPASUP : organisation pratique

- **Dates :**
  - **Stage de Toussaint :** du lundi 26 octobre au dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2015 inclus.
  - **Stage de Noël :** du samedi 26 au mercredi 30 décembre 2015 (dimanche 27 inclus).
- **Cours :** **Au total, 84h30 de cours, examens blancs et corrigés** (30 h d'histoire, 30 h d'option, 16 h de langue, 8h30 d'examens blancs) + préparation aux oraux pour les admissibles.
- **Tarifs :**
  - **1.630 €**, à régler selon l'une des deux modalités suivantes :
    - à l'inscription, en totalité par chèque à l'ordre de PRÉPASUP de **1.580 €** (réduction de 50 €).
    - en 2 chèques à l'ordre de PRÉPASUP remis et datés du jour de l'inscription (pas de chèques post-datés) : le premier de **815 €** qui sera encaissé dans les jours qui suivent la décision d'admission, le second du même montant sera déposé le 5 décembre 2015.
  - **"Oral +"** : supplément de **130 €**.
  - **Second examen blanc** (facultatif) : 8h30 d'épreuves faites un week-end à préciser, avec retour des copies corrigées par courrier sous une dizaine de jours : supplément de **165 €**.